Si le député veut faire avancer la cause, je l'invite à poursuivre le dialogue, mais qu'il prenne soin de s'adresser aux provinces qui rechignent à éliminer ces barrières qui représentent de 6 à 7 milliards de dollars dans le PIB. Cela est très important pour notre pays et pour la création des emplois dont nous avons besoin.

Le gouvernement fédéral ne répugne pas à éliminer les barrières au commerce intérieur. Le député devrait être bien clair là-dessus lorsqu'il discute de la question avec ses électeurs ou d'autres Canadiens d'un peu partout. Je suis sûr que le député est en faveur de la libéralisation, tout comme moi et d'autres députés ministériels.

Je tiens toutefois à souligner que ce sont les provinces qui font des difficultés. Je me félicite de tout l'appui que le député peut donner à cette cause.

M. Charlie Penson: Monsieur le Président, je remercie le député de Stoney Creek pour son observation et sa question.

Je reconnais d'emblée avec lui qu'il y a des initiatives. Des efforts sont déployés pour éliminer les barrières au commerce interprovincial. Cependant, j'ai l'impression qu'ils n'aboutissent pas. Il y a des provinces au Canada, particulièrement celles qui sont dirigées par des gouvernements néo-démocrates, qui résistent très fort.

Si la question ne peut pas être réglée dans le cadre de consultation, il reste la possibilité d'invoquer l'article 93 de la Constitution, qui déclare clairement qu'il ne doit exister aucune barrière au commerce interprovincial. Par conséquent, le gouvernement fédéral peut très bien faire évoluer les choses.

Un gouvernement réformiste remettrait beaucoup de pouvoirs aux provinces—et les programmes en question seraient mieux administrés par les provinces ou les municipalités—mais, dans le domaine du commerce interprovincial, il faut exercer un leadership énergique et le gouvernement actuel ne le fait pas.

• (1200)

Je vous donne un exemple pour illustrer à quel point ces barrières sont ridicules. Un électeur de ma circonscription, Peace River, a obtenu un contrat de transport de gravier au moyen de ses propres camions dans une région située à sept milles de la frontière de la Colombie-Britannique, en Alberta.

Après le travail, les camionneurs ont voulu aller manger et dormir à Dawson Creek, la localité la plus proche. Cependant, ils n'ont pas pu parce que l'écartement d'essieux des camions ne répondait pas aux normes en vigueur en Colombie-Britannique. Pour se conformer à ces normes, il aurait fallu dépenser des milliers de dollars. C'est le genre de règles idiotes qui existent au Canada.

Il y a plus d'obstacles au commerce entre les provinces canadiennes qu'entre tous les membres de l'Union européenne. C'est ridicule. En Europe, 17 pays ont pu adopter des normes communes permettant aux camions de traverser toutes les frontières sans problème, sans devoir présenter de documents et sans restrictions relatives au pays d'origine. Le Canada a réussi à négocier de meilleurs accords commerciaux internationaux que nationaux.

Alors, lorsque le député affirme qu'il faut des consultations et des pressions, je lui fais remarquer que le gouvernement a les pouvoirs nécessaires pour changer les choses et faire entrer le Canada dans le XXI^{e} siècle.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre nomination. Ce travail vous convient parfaitement.

Je remercie les électeurs de Battlefords—Lloydminster pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. C'est en leur nom que je prends la parole aujourd'hui pour appuyer la motion visant à condamner le gouvernement pour ses promesses en l'air.

Je représente une grande circonscription rurale qui comprend un secteur agricole très actif et diversifié et une industrie des ressources pleine de vitalité. Je tiens à dire que les habitants de ma circonscription étaient très déçus de constater qu'il n'était aucunement fait mention des questions qui les préoccupent et les intéressent dans le discours du Trône présenté la semaine dernière.

En fait, à en juger par les commentaires qu'on a entendus en Colombie-Britannique la semaine dernière, nous n'étions manifestement pas les seuls à éprouver ce sentiment. À ma connaissance, personne en Saskatchewan n'envisage la séparation, mais nous pouvons certainement comprendre la frustration qui se dégage de cette idée. Même si une grande partie de cette frustration est fondée sur des perceptions plutôt que sur la réalité, elle continue de s'accroître à mesure que les Canadiens qui vivent en dehors de la région centrale voient le gouvernement fermer les yeux sur leurs préoccupations ou, dans certains cas, les écarter carrément en la qualifiant d'insignifiantes.

Aujourd'hui, dans la région des Prairies, le grain s'accumule dans les silos, les trains ne bougent pas et les monopoles gouvernementaux continuent de dire aux agriculteurs quoi faire avec le fruit de leur labeur.

Pendant ce temps, à Ottawa, le gouvernement annonce de nouvelles dépenses pour satisfaire des intérêts particuliers et prétend qu'il est sur le point d'atteindre l'équilibre budgétaire et qu'il pourra peut-être alors envisager de laisser un peu plus d'argent dans les poches des Canadiens.

Le gouvernement a-t-il déjà vraiment cherché à savoir quelle est la principale préoccupation de tous les Canadiens? S'il l'avait fait, il aurait reçu la même réponse de tous les Canadiens, quelle que soit leur idéologie politique: des emplois de longue durée.

Lorsqu'une personne a un emploi sûr, tous les autres aspects de sa vie vont bien. Elle peut faire des plans, acquérir des compétences, élever sa famille et dépenser son salaire sur le marché, ce qui est avantageux pour ses concitoyens. Lorsque les gens se sentent en sécurité, il est plus facile pour eux de tourner leur attention vers de plus grandes préoccupations à l'échelle régionale ou nationale.

Les réformistes croient que les Canadiens sont sensibles et généreux et que, si on leur en donne la chance, ils décideront de dépenser leur argent d'une façon qui sera avantageuse pour leurs concitoyens d'un bout à l'autre du pays.

Nous croyons que, si les gouvernements créent des conditions favorisant la sécurité économique, la prospérité qui en découlera soulagera beaucoup des problèmes sociaux que nous essayons de régler ici à la Chambre.

Par exemple, si le gouvernement créait un climat propre à encourager les gens d'affaires à recruter des travailleurs, les avantages pour tous seraient évidents. Prenons une personne qui arrive à ne plus dépendre de l'aide sociale, qui devient un contribuable et se voit donner la possibilité de prendre des décisions, cela va aider les autres Canadiens.

C'est là que nous nous heurtons à un problème. Certains croient encore aux projets grandioses qui exigent des sommes fantastiques en impôts et présument que les décisions prises par une poignée de bureaucrates dans des bureaux centraux sont supérieures aux choix faits par les Canadiens ordinaires.

Les réformistes et d'autres qui ont une perspective différente fondée sur ce qui se passe dans de nombreux pays, ont montré à plusieurs reprises que cette idée est à l'origine de gaspillage et qu'elle est inefficace.

• (1205)

Les contribuables n'ont plus besoin de projets grandioses. Nous devons laisser aux Canadiens, y compris ceux qui décident d'investir dans leur avenir, de créer des entreprises et de recruter leurs voisins, la possibilité de faire leurs propres choix.

Je ne veux pas dire que les Canadiens moyens ont toutes les réponses. Quand on songe aux risques, aux maux de tête et aux ennuis qu'implique le fait d'avoir une petite ou une moyenne entreprise, on se demande si l'on fait des choix judicieux. Il y a quelque années, il y avait une blague qui disait: Comment gagner un million de dollars dans une entreprise canadienne? Vous commencez avec deux millions.

Quand on songe au nombre d'obstacles auxquels se heurte un entrepreneur au Canada—règlements, paperasserie, impôts, droits, licences, multipliés par trois paliers de gouvernement, y compris toutes les agences et les commissions, les règlements et les frais bancaires, les fournisseurs et la concurrence—il faut vraiment être spécial pour vouloir avoir sa propre entreprise.

Soyons justes, nous ne sommes par les seuls dans ce cas. Il existe autant de règlements destinés à protéger qu'à s'ingérer. Cependant, quand on songe qu'il y a au Canada près d'un million d'entreprises employant des salariés au Canada, dont 97 p. 100 emploient moins de 50 personnes, et qu'il y a 1,1 million de Canadiens qui se disent travailleurs indépendants, on pourrait certainement faire quelque chose pour les encourager.

Songez que 75 p. 100 de toutes les entreprises au Canada ont moins de cinq employées. Si nous arrivions à persuader ne serait-ce que la moitié de ces employeurs d'engager un travailleur de plus en moyenne, ce serait 360 000 emplois qui seraient créés en relativement peu de temps.

La question devient: Que faudrait-il pour convaincre quelqu'un d'engager ce nouveau travailleur? En fait, les sociétés n'engageront que si cela est rentable pour elles. Il est naïf de penser autrement.

On dit souvent à la Chambre qu'on peut juger un pays à la façon dont il traite ses citoyens les plus vulnérables. Le débat déraille, lorsque certains de nos collègues tiennent pour acquis que la seule façon de déterminer comment nous traitons ces citoyens est de voir combien d'argent le gouvernement leur consacre. Nous oublions entièrement que les citoyens peuvent s'entraider et que les choix de nos concitoyens doivent être pris en compte.

Les gouvernements peuvent mieux accroître la rentabilité des entreprises en réduisant leurs coûts, plutôt qu'en subventionnant certaines activités. La main-d'oeuvre est un de ces coûts et le gouvernement peut avoir une influence négative là-dessus en maintenant les cotisations d'assurance-emploi à un niveau plus élevé que nécessaire ou en augmentant les cotisations aux régimes de pensions pour contrebalancer 30 années de gabegie.

Des impôts de toutes sortes peuvent avoir des répercussions négatives. Personne n'a encore trouvé une façon de diriger un pays sans eux, mais les taux établis au Canada ont grand besoin d'être rajustés. Lorsqu'on impose les gains en capital au même taux que les revenus ordinaires, on fait fi des risques qu'un investisseur ou un entrepreneur prend et sans lesquels notre économie stagnerait. Les impôts font monter le coût de pratiquement tout et ce faisant, ils nuisent aux achats et font supporter les coûts aux gens qui en ont le moins les moyens.

On peut constater que les entrepreneurs en herbe au Canada sont pénalisés à trois titres. Le gouvernement augmente le coût de leurs fournitures et produits sans consultations, ce qui a des effets sur leurs ventes. S'ils réussissent, ils sont alors confrontés à des cotisations, des prélèvements, des charges sociales pour les employés qu'ils essaient d'engager pour les aider à produire davantage.

Enfin, si les entreprises réussissent à surmonter tous ces obstacles et à réaliser un profit, le gouvernement vient à nouveau prendre sa part. On offre bien entendu une réduction d'impôt aux petites entreprises, mais elle n'a pas été rajustée depuis sa mise en oeuvre en 1982.

Les gouvernements contrebalancent les effets de l'inflation en accroissant leurs prélèvements fiscaux, mais ils ne font rien pour protéger les gens qui sont la source de ces impôts. Je ne veux pas dramatiser. Il est clair que des Canadiens créent des entreprises et qu'ils arrivent parfois à réaliser des profits et à prospérer.

Il s'agit donc de savoir comment nous pouvons rendre davantage de gens plus prospères. Le document de discussion du Parti réformiste intitulé *Au-delà d'un budget équilibré* fournit un grand nombre de données statistiques et d'arguments quant aux raisons pour lesquelles nous devons nous pencher sur les questions du fardeau fiscal et de l'esprit d'entreprise au Canada. Nous invitons tous les Canadiens à participer à un débat éclairé sur les orientations futures du Canada.

Nous sommes à un tournant, comme nous l'étions en 1970, lorsque le gouvernement a eu pour la dernière fois un excédent budgétaire. Ce que nous décidons de faire à la Chambre aura des répercussions non seulement sur nous-mêmes et nos enfants, mais sur plusieurs générations de Canadiens. Je suis persuadé que nous pouvons être beaucoup plus prudents et réfléchis que nos prédécesseurs.

• (1210)

M. Murray Calder (Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le premier discours du député d'en face à la Chambre. Je lui conseille toutefois d'approfondir un peu ses recherches. Il devrait examiner ce qui a été fait avec la Banque de développement du Canada, par exemple. Son mandat a été élargi, ce qui est certainement bon pour le tourisme au Canada.

Il devrait aussi voir ce qu'il en est de la Société du crédit agricole, parce que son mandat a aussi été élargi. Elle ne s'occupe plus seulement des agriculteurs, mais aussi de produits à valeur ajoutée, ce qui est utile pour l'industrie de l'agriculture.

Le député a mentionné qu'il y a des choses dont le gouvernement n'aurait pas parlé. L'une des choses que j'ai remarquées, c'est que lui n'a pas parlé des soins de santé. J'aimerais avoir son opinion sur les soins de santé et sur ce que devraient être les soins du troisième millénaire. En effet, le tiers de la population du Canada, ou 9,8 millions de personnes, approchent de la cinquantaine. Chaque année, pour les 20 prochaines années, 500 000 Canadiens atteindront 50 ans.

Le régime de soins de santé sera fortement utilisé avec le vieillissement de ce segment de la population. J'aimerais savoir ce qu'il pense des mesures concrètes que nous pourrions prendre pour prévenir ce problème.

M. Gerry Ritz: Monsieur le Président, je remercie le député de ses questions. Il a fait allusion à la Banque de développement du Canada et à la Société du crédit agricole. Certes, nous sommes favorables à toutes les mesures de nature à promouvoir les activités commerciales au Canada. Mais le problème qui se produit généralement dans ce genre d'intervention, c'est qu'on ne consulte jamais les gens qu'on entend aider.

Dans ma région, par exemple, comme la Société du crédit agricole venait d'être réorganisée de fond en comble, on n'a pas noté de croissance formidable et personne ne trouve que la situation s'est améliorée considérablement. On n'a rien vu de la sorte par chez nous.

En ce qui concerne les soins de santé dans ma province, la Saskatchewan, nous avons vu des hôpitaux fermer leurs portes à un rythme affolant. Les files d'attente sont plus longues que jamais. Le temps d'attente allonge, alors que les interventions en soins de santé diminuent. C'est malheureux.

Je ne prétends pas posséder toutes les solutions de rechange ni toutes les réponses. Si nous sommes à la Chambre, c'est précisément pour en discuter. Voici, cependant, quelques-unes des orientations qu'il nous faudra prendre. Nous devrons mettre davantage l'accent sur la médecine préventive. Il nous faudra songer à adopter certaines formes de médecine parallèle et que sais-je encore.

Il nous faut faire en sorte que la population ait encore accès aux soins de santé fondamentaux au cours du prochain millénaire.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, j'ai prêté une oreille très attentive aux propos qu'a tenus le député. Comme le veut la coutume chez les réformistes, le député a axé son intervention sur les aspects financiers du discours du Trône, exposant ses lacunes et suggérant quelques améliorations à apporter.

À mes yeux, les agissements et les observations du Parti réformiste démontrent très clairement qu'il s'agit là d'une formation politique à caractère strictement régional. À l'opposé, le Parti conservateur a des assises dans six provinces, et notamment dans la région de l'Atlantique.

J'aimerais que le député nous dise ce que le Parti réformiste se propose de faire. Par exemple, comment entend-il s'attaquer aux problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens des provinces atlantiques, compte tenu que ces problèmes s'inscrivent dans un contexte national?

Je n'ai encore rien vu de très concret ni de très profond dans les observations que le Parti réformiste a faites relativement aux solutions à apporter aux problèmes des Canadiens des provinces atlantiques.

M. Gerry Ritz: Monsieur le Président, j'accueille favorablement les observations de mon estimé collègue. Il a parlé expressément d'aider la région de l'Atlantique. Dans notre programme électoral et encore une fois ici, à la Chambre, nous parlons d'égalité des chances pour tous.

Le député de Medicine Hat a laissé entendre plus tôt aujourd'hui qu'une réduction des impôts aide les gens de toutes les régions du pays. Cela crée des emplois et permet aux petites entreprises de devenir le petit moteur de l'économie telle que nous la connaissons.

Les subventions ne se sont pas révélées efficaces ces dernières années. Il y a trop peu d'argent pour un trop grand nombre de gens. Nous aimerions également qu'on revoie le système d'infrastructures dans la région de l'Atlantique pour l'aider à s'imposer sur le marché mondial, qui est une réalité de plus en plus présente. Il faudra examiner ces questions.

• (1215)

Le Canada atlantique connaît une crise dans le secteur de la pêche. Le député a dit que nos intérêts étaient régionaux. Il y a une crise de l'agriculture dans les Prairies. Nous ne sommes pas les seuls à présenter des points de vue régionaux à la Chambre. C'est ce qui explique en grande partie la composition de la Chambre. Les gens nous envoient ici pour examiner des questions qui les intéressent tous.

M. Tony Valeri (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, près de 13 millions de Canadiens ont voté aux élections fédérales de juin dernier, qui ont conduit à la mise en place de cette 36e législature et de notre gouvernement. Il est étrange de constater que c'est un fait indénia-